



La finale européenne du concours de la « European Law Moot Court » se tient aujourd'hui à la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg

La « European Law Moot Court Competition » constitue le concours de plaidoiries le plus important au monde portant sur le droit de l'Union européenne. Organisé pour la première fois lors de l'année académique 1988-1989, ce concours, qui fête cette année son 25^{ème} anniversaire, a comme objectif principal de promouvoir la connaissance pratique du droit de l'Union auprès des étudiants en droit.

Les étudiants en droit qui ont passé avec succès un processus de sélection sévère (environ 70 équipes au départ) depuis le mois de septembre 2012, date de lancement du concours « European Law Moot Court », plaideront aujourd'hui devant des jurys composés de Membres de la Cour de justice, du Tribunal et du Tribunal de la fonction publique. Les équipes qui plaident aujourd'hui représentent huit universités de pays différents. Elles se sont imposées lors des finales régionales, qui se sont tenues en février 2013 à Leiden, à Lund, à Neuchâtel et à Bruxelles.

Des étudiants de tous les États membres de l'Union européenne ont participé à cette édition du concours de la « European Law Moot Court ». Ont également réussi à participer aux finales régionales des étudiants en provenance d'autres pays comme notamment la Croatie, la Turquie, les États-Unis, le Canada, et la Chine.

La finale, dernière étape de ce concours, se tient traditionnellement à la Cour depuis 1991. Les vainqueurs recevront divers prix, comprenant notamment des stages au sein des institutions européennes ou auprès de prestigieux cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'Union.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour.

Contact presse: Iliana PALIOVA ☎ (+352) 4303 3708